

Où voir le film cultivons la terre ?

<http://www.resogm.org/spip.php?article82>

le vendredi 20 mars 2009 de 19:30 à 22:00

LIEU : au Majestic de Firminy (rue Limousin) (42)

Soirée-débat autour du film "Cultivons la terre", pour une agriculture durable, innovante et sans OGM...

Organisé par Pour le Partage de la Culture (antenne de l'Université Pour Tous), en partenariat avec

Coop En Sel, Oxygène pour l'Ondaine, les Réseaux citoyens de St-Etienne, le CCFD-Comité

Catholique contre la Faim et pour le Développement...

Débat avec la participation de Gérard Boinon et de Dominique Viannay, de Rés'OGM info.

PAF : 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans, 2 euros pour étudiants et chômeurs.

Contact pour cette soirée : [Réjean Paquin](#)

le vendredi 27 mars 2009 de 19:50 à 22:30

LIEU : Bonson (42160)

projection du film « " Cultivons la Terre " Suivi d'un débat animé par Gérard Boinon de Rés'OGM Info et de Jean-Luc Robert et Bernard Villars de zerogm 42

Agenda des conférences débats et formations:

<http://www.resogm.org/spip.php?article84>

le mercredi 4 mars 2009 de 20:00 à 22:30

LIEU : Moidieu-Détourbe (38)

RENCONTRE –DEBAT Animée par Lilian Ceballos, Docteur en pharmacie, Docteur en Biologie de

l'Evolution (en face du silo de Moidieu). Soirée organisée par Rés'OGM Info.

le mardi 10 mars 2009 à 19:30

Lyon- Maison de l'écologie

Soirée projection du film "Vers un crash alimentaire", puis intervention de Marie-Aude Cornu, Rés'OGM Info sur les OGM et les alternatives pour les citoyens-consommateurs.

Samedi 14 mars 2009 de 14h à 16h45

Formation sur l'impact des plantes OGM Bt sur les insectes auxiliaires

Avec Lilian Ceballos, pharmacien écologue

Et Dominique Viannay et Benoit Ronzon, Deux paysans passionnés par la lutte biologique et membres de Rés'OGM Info

à Vaise (LYON), à la Salle André Latreille. 23 rue de Bourgogne – 69009 LYON (Vaise)

Nouveautés à la médiathèque à emprunter ou à consulter

<http://www.resogm.org/spip.php?article100>

sortie du livre :

La lutte biologique et les Trichogrammes Application au contrôle de la pyrale du maïs

[Bernard Pintureau](#)

http://www.manuscrit.com/catalogue/textes/fiche_texte.asp?idOuvrage=9590

N°ISBN : 2-7481-9976-6 20 €

Communes de Rhône-Alpes qui ont pris des délibérations ou des arrêtés anti OGM

- St Denis en Bugey – Ain, 12/02/09. arrêté
- Condrieu - Rhône - 23 février 2009 - délibération pour l'interdiction de culture OGM
- Chessy les Mines - Rhône - décembre 2008 - délibération et arrêtés pour l'interdiction de la culture d'OGM

<http://www.resogm.org/spip.php?article39>

Près de 90% des Français sont pour les produits étiquetés "sans OGM"

<http://www.ctendance.com/article-16415.html>

86% des consommateurs sont favorables à l'étiquetage des produits précisant "Nourri sans OGM minimum garanti 99,1%", selon un sondage des Fermiers de la marque Loué, réalisé par l'Institut Efficience 3, rendu publique lundi 23 février. Il est aberrant pour 93% des sondés que les producteurs qui donnent de la nourriture contenant des OGM à leurs animaux ne soient pas obligés de le mentionner sur les produits comme la viande, le lait ou les oeufs.

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, qui a ouvert ses portes samedi 21 février dernier, les fermiers de la marque Loué ont souhaité mettre la lumière sur la question des OGM. Il apparaît que 76% des Français interrogés estiment anormal que les producteurs qui ont fait le choix de ne pas nourrir leurs animaux avec des OGM n'aient pas le droit de le mentionner sur les étiquettes des produits.

Par ailleurs, cette étude indique que 88% des consommateurs déclarent que les productions Label Rouge, biologique, sous indication géographique ou appellation d'origine contrôlée devraient obligatoirement faire figurer cette mention.

Cette étude a été réalisée du 27 au 29 janvier 2009 auprès d'un échantillon de 1.004 personnes.

Enfin, 88 % des Français estiment que les productions label rouge, biologique, sous indication géographique ou appellation d'origine contrôlée devraient obligatoirement faire figurer cette mention.

Source : Réseau Réseau Cohérence

Nouvelle tentative de réhabilitation du maïs transgénique en France

LE MONDE | 12.02.09 | 15h22

Les OGM réhabilités ? La directrice générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), Pascale Briand, aurait, selon Le Figaro du jeudi 12 février, signé un avis relatif au maïs génétiquement modifié, le Monsanto 810. Cet avis, daté du 23 janvier et qui n'a pas été rendu public depuis, reprendrait pour l'essentiel les conclusions de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire du 31 octobre 2008 estimant qu'"aucune preuve scientifique, en termes de risques pour la santé humaine ou animale ou pour l'environnement, n'a été fournie pour justifier l'invocation d'une clause de sauvegarde". L'avis de l'Afssa fait suite au rapport rédigé par le professeur Yvon Le Maho dont les conclusions, opposées à celles de l'EFSA, avaient conduit la direction générale de la santé à saisir l'Agence française. C'est notamment sur la base du rapport Le Maho que le gouvernement français s'était appuyé pour justifier sa décision d'interdire les cultures de maïs transgénique en invoquant la clause de sauvegarde auprès de la Commission européenne. La question est donc désormais de savoir si le gouvernement maintiendra sa position en dépit de ce coup de semonce. Sachant que le ministère de l'écologie a également fondé son argumentaire sur des critères non pas seulement sanitaires mais aussi environnementaux, il est en mesure de demander la prolongation de la clause de sauvegarde.

DÉCÉLÉRATION DANS LE MONDE

C'est dans ce contexte qu'est une nouvelle fois soulevée la question de la surface réelle occupée par les cultures transgéniques dans le monde. L'organisme qui publie annuellement l'évaluation de cette statistique, l'Isaaa (International Service for the Acquisition of Agro-Biotech Applications), voit aujourd'hui ses résultats vivement contestés par le réseau international des Amis de la Terre (Friends of the Earth). Et la France est précisément au cœur de cette polémique.

L'Isaaa est un organisme basé à l'université Cornell, de New York, et financé par des organisations comme la Fondation Rockefeller ou les sociétés Monsanto et Syngenta, qui produisent des OGM. Il publie chaque année depuis 1997 un rapport sur la diffusion des OGM à travers la planète. Dans son étude de la situation pour 2008, publiée mercredi aux Etats-Unis, l'Isaaa laisse entendre que la superficie cultivée en Europe a crû de 21 %. Faux, estiment les Amis de la Terre, qui observent que l'Isaaa a exclu la France de son compte. Le moratoire adopté par l'Hexagone en 2008 sur le maïs MON 810 a fait diminuer la surface cultivée d'OGM en Europe de 50 000 hectares environ.

De surcroît, l'Isaaa compte la Roumanie pour 2007 et 2008, alors qu'il l'excluait en 2006. Pourtant, la Roumanie cultivait des OGM en 2006. Explication de cette manipulation, selon les Amis de la Terre : la Roumanie a fortement diminué sa culture d'OGM quand elle a rejoint l'Europe, en 2007. "L'oublier" en 2006 permet de gonfler la progression apparente.

Au total, selon les Amis de la Terre, la superficie cultivée en OGM dans l'Union européenne n'a pas augmenté de 21 % en 2008, mais a, au contraire, diminué de 2 %. Cette critique affaiblit fortement la fiabilité que l'on peut accorder aux comptes de l'Isaaa. En 2008, les Amis de la Terre avaient aussi montré que l'institut avait surévalué le nombre d'hectares cultivés en OGM en Inde de 400 000 hectares.

Malgré ce qui apparaît comme une propension à la surestimation, les chiffres de l'Isaaa montrent un ralentissement de la progression des OGM dans le monde. Dans son rapport pour 2008, l'institut estime que la superficie cultivée en 2008 a progressé de 9,4 %, pour atteindre 125 millions d'hectares. Ce taux est bien moindre que celui de 2007 (12 %), où il était évalué à 12 %. La décélération est continue puisque, en 2006, la progression était estimée à 13 %, en 2005 à 11 %, en 2004 à 20 %, en 2003 à 15 %, en 2002 à 12 % et en 2001 à 19 %.

De leur côté, les Amis de la Terre publient un rapport (intitulé Who benefits from GM crops ?) dans lequel l'association écologiste souligne que 80 % des OGM cultivés dans le monde ne le sont que dans trois pays, les Etats-Unis, l'Argentine et le Brésil. De son côté, l'Isaaa observe que la culture d'OGM a commencé en 2008, même si c'est sur des superficies modestes, au Burkina Faso, en Egypte et en Bolivie. Un autre point de friction, les Amis de la Terre estiment que la majorité des OGM ne sont pas utiles aux paysans, mais aux grandes exploitations agricoles.

Hervé Kempf

OGM : des scientifiques US, spécialistes du maïs, l'affirment "L'industrie fait obstacle à la recherche !"

23 février 2009, Christian Berdot

<http://www.amisdelaterre.org/OGM-des-scientifiques-US.html>

Dans une réclamation inhabituelle, un groupe de scientifiques universitaires [1] affirment que les compagnies de biotechnologies les empêchent de pouvoir mener des recherches complètes sur l'efficacité et les impacts des plantes modifiées génétiquement, commercialisées par l'industrie. (Article d'Andrew Pollack, paru le 19 Février 2009, dans le New York Times - Traduction : Christian Berdot, Amis de la Terre)

Dans une déclaration présentée au Ministère de la Protection de l'Environnement (EPA), les scientifiques écrivent que « aucune recherche vraiment indépendante ne peut être légalement menée sur de nombreuses questions critiques ». L'EPA recherche des commentaires scientifiques provenant de la recherche publique pour des conférences sur les plantes biotechnologiques, qui doivent se tenir la semaine prochaine.

Cette déclaration viendra certainement soutenir les groupes critiques vis-à-vis des plantes génétiquement modifiées, comme les groupes écologistes, qui se plaignent depuis longtemps déjà, que les plantes n'ont pas été étudiées de façon complète et suffisante et pourraient avoir des effets inattendus sur la santé et l'environnement.

Les chercheurs, 26 scientifiques spécialisés dans l'étude des insectes du maïs, ont retiré leur nom car ils craignaient que les compagnies ne les excluent de leurs recherches. Cependant, plusieurs d'entre eux acceptèrent, lors d'interviews, que leur nom soit cité.

Pour les scientifiques, il est problématique que les agriculteurs et les autres acheteurs de semences génétiquement modifiées aient à signer un accord visant à garantir que, lors de la culture, les droits des compagnies sur les brevets ainsi que les règlements environnementaux sont bien respectés. Cet accord interdit aussi l'utilisation des plantes à des fins de recherches.

Ainsi, alors que des chercheurs universitaires peuvent acheter librement des pesticides ou des semences conventionnelles pour leurs recherches, ils ne peuvent le faire avec des semences modifiées génétiquement. Il leur faut obtenir la permission des compagnies semencières. Et parfois, la permission leur est refusée ou bien les compagnies insistent pour examiner toutes les conclusions avant qu'elles ne puissent être publiées.

Pour les scientifiques, ces accords sont depuis longtemps un problème, mais ils le font savoir publiquement car la frustration s'est accumulée.

Pour Ken Ostlie, entomologiste à l'Université du Minnesota et lui-même signataire de la déclaration, « Si une compagnie peut contrôler les recherches qui paraissent dans le domaine public, elle peut réduire les aspects négatifs potentiels qui peuvent survenir dans toute étude ».

Il est frappant de constater que les scientifiques qui ont exprimé cette protestation - et qui proviennent en grande partie d'universités financées par les états avec de grands programmes agricoles - affirment ne pas être opposés à la technologie. Au contraire, pour eux, en étranglant la recherche, l'industrie les empêche de fournir aux agriculteurs des informations sur les meilleurs moyens de faire pousser les plantes. De plus, ajoutent-ils, les données fournies aux organismes de contrôle gouvernementaux sont « excessivement restreintes ».

Pour Elson J. Shields, professeur d'entomologie à l'Université de Cornell, les firmes « peuvent potentiellement pratiquer le blanchissage des données et des informations soumises au Ministère de la Protection de l'Environnement (EPA) ».

William S. Niebur, le vice-président en charge de la recherche sur les cultures pour DuPont - qui possède la grande compagnie semencière Pioneer Hi-Bred - défend la politique de sa firme. Pour lui, étant donné que les plantes génétiquement modifiées sont soumises à la réglementation du gouvernement, les compagnies doivent contrôler avec soin la façon dont elles sont cultivées. « Nous devons protéger nos relations avec les agences gouvernementales en ayant des mesures de contrôle très strictes de cette technologie ». Mais il rajoutait qu'il serait heureux de pouvoir parler de leurs problèmes avec les scientifiques.

Monsanto et Syngenta, deux autres firmes de semences GM, déclarèrent jeudi, qu'elles soutenaient la recherche universitaire. Mais elles affirmèrent comme Pioneer, que leurs contrats avec les acheteurs de semences avaient pour but de protéger leur droit de propriété intellectuelle et de respecter les obligations réglementaires. Pourtant, Dale Emery, porte parole du ministère de la Protection de l'Environnement, déclarait jeudi que le gouvernement n'exigeait que la gestion de la résistance aux insectes de la plante et que toute autre restriction contractuelle était mise en place par les compagnies. L'accord de Syngenta avec le cultivateur interdit non seulement la recherche en général, mais spécifie qu'un acheteur de semences ne peut comparer le produit de Syngenta avec aucune autre semence rivale.

Le Dr Ostlie de l'Université du Minnesota avait en 2007, la permission de trois compagnies pour comparer dans quelles mesures leurs variétés de maïs insecticides se comportaient bien contre le vers de la racine du maïs, dans cet état. Pourtant, en 2008 Syngenta retira sa permission et l'étude dut être arrêtée. Pour le Dr Ostlie « La compagnie a juste décidé qu'il n'était pas dans son intérêt de la laisser se poursuivre ».

Mark A. Boetel, professeur associé d'entomologie à l'université d'état du Dakota raconte qu'avant que les semences de betteraves sucrières GM soient vendues pour la première fois aux agriculteurs l'an dernier, il souhaitait tester comment la plante réagirait à un traitement insecticide. L'université n'a pas pu obtenir un accord sur la publication et les droits de propriété intellectuelle, avec les deux compagnies responsables, Monsanto et Syngenta.

De son côté, Chris DiFonzo, une entomologiste de l'Université d'état du Michigan évitait, lorsqu'elle menait des études sur les insectes, les champs avec des plantes transgéniques car sa présence mettrait l'agriculteur en situation de violation de l'accord du cultivateur.

Un panel scientifique consultatif de l'EPA prévoit de tenir deux réunions la semaine prochaine. Une réunion se penchera sur la demande de Pioneer Hi-Bred concernant une nouvelle méthode qui réduirait la part du champ d'un agriculteur devant être réservée comme refuge destiné à prévenir l'apparition de résistance chez les insectes à son maïs insecticide. La deuxième réunion abordera d'une façon plus générale les cultures GM insecticides.

Christian Krupke, professeur assistant à l'Université de Purdue, a déclaré qu'étant donné que des scientifiques externes n'ont pu étudier la stratégie de Pioneer, « il ne pense pas que les inconvénients potentiels ont été évalués de façon critique par autant de personnes que cela aurait été nécessaire ». Le Dr Krupke est le président du comité qui rédigea la déclaration, mais il n'a pas voulu dire s'il l'avait signée.

Le Dr Niebur de Pioneer, répondit en affirmant que sa compagnie avait collaboré lors de la préparation de ses données avec les Universités de l'Illinois de l'Iowa et du Nebraska, les états les plus touchés par ce ravageur particulier.

Pour le Dr Shields de l'université de Cornell, le financement de la recherche agricole est passé graduellement du secteur public, au secteur privé. De nombreux scientifiques universitaires sont devenus dépendants, du financement ou de la coopération technique, de la part des grandes compagnies semencières. Il explique : « Les gens ont peur d'être mis sur des listes noires. Si votre seule tâche est de travailler sur des insectes du maïs, que vous avez besoin des dernières variétés de maïs et que les compagnies décident de ne pas vous les donner, vous ne pouvez pas travailler ».

[1] Numéro de référence du commentaire : 8084de39

La déclaration suivante a été déposée par 26 scientifiques de premier plan, spécialistes des insectes du maïs et qui travaillent dans des instituts de recherches publics, situés dans 16 états producteurs de maïs. Tous ces scientifiques ont participé activement dans les Projets Régionaux de Recherches NCCC-46 « Développement, Optimisation et mise au point de stratégies de gestion du vers de la racine du maïs et d'autres insectes souterrains, ravageurs du maïs » et/ou d'autres projets liés aux ravageurs du maïs. La déclaration peut s'appliquer à toutes les décisions du Ministère de la Protection de l'Environnement sur les PIP, (Protection Incorporées dans les Plantes) et pas seulement à ce panel scientifique consultatif.

Déclaration :

« Les accords de technologie / gestion exigés pour l'achat de semences modifiées génétiquement interdisent explicitement la recherche. Ces accords empêchent les scientifiques publics de poursuivre le rôle qui leur est imparti au nom du bien public, à moins que l'industrie n'approuve la recherche. Il résulte de cet accès limité qu'aucune recherche vraiment indépendante ne peut être légalement menée sur de nombreuses questions critiques concernant la technologie, ses performances, ses implications pour la gestion (des cultures), la gestion des résistances aux insectes et ses interactions avec la biologie des insectes. Il en résulte que les données en provenance du secteur public parvenant à un panel scientifique consultatif de l'EPA, sont excessivement restreintes. »

Pour voir l'original en anglais : Public Submission : EPA-HQ-OPP-2008-0836-0043

Assemblée générale : samedi 14 mars 2009, aux environs de Lyon. Matin AG statutaires. Après midi formation.

Association Rés'OGM Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON
04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale